

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rés Mor

be



posé / Reçu

2 4 JUIL, 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise francophone de Efuxelles

N° d'entreprise : 0718.990.328

Dénomination

(en entier): TROPICAL35

Forme juridique: SPRL

Siège: Rue de la Poste 35, 1210 Saint-Josse-ten-Noode

Objet de l'acte : Cession des parts sociales-Démission-Nomination :

Les associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le 01/07/2019 à 09h00, au siège social, aux fins de délibérer sur les points figurants à l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1)La cession de toutes les parts sociales de Monsieur Baalich Halim à Monsieur TABIT BENSLIMANE Driss

2)La démission de Monsieur Baalich Halim du poste de gérant.

3)La nomination de Monsieur TABIT BENSLIMANE Driss au poste de gérant.

Préambule : le Président constate que la totalité du capital social est présente et que l'assemblée peut donc délibérer valablement sur les points figurant à l'ordre du jour sans avoir à justifier des convocations.

Résolution première : L'assemblée accepte à l'unanimité la cession de toutes les parts sociales de Monsieur Baalich Halim à Monsieur TABIT BENSLIMANE Driss en date du 30/06/2019. Monsieur Baalich Halim ne possède plus aucune part dans la société.

Résolution deuxième : L'assemblée accepte à l'unanimité la démission de Monsieur Baalich Halim du poste de gérant en date du 30/06/2019.

Résolution troisième : L'assemblée accepte à l'unanimité la nomination de Monsieur TABIT BENSLIMANE Driss au poste de gérant en date du 01/07/2019.

In fine : Aucun autre point n'étant soulevé au poste des divers, l'assemblée générale se termine à 10h00, le procès-verbal est dressé et signé par les présents.

TABIT BENSLIMANE Driss

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature